

Règlement de l'épreuve ENDURO VTT DE CHAUMONT

Date de L'épreuve : Dimanche 19 septembre 2021

Clubs organisateurs : Basic VTT & Vélo Tout Terrain Chaumontais

Formule : ENDURO VTT

Catégories : Ouverte à toutes les catégories FFC et VTTAE à partir de Cadet

Règlement de course : L'épreuve d'enduro est une compétition d'enduro VTT qui se court en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir 10 descentes (11 pour les VTTAE) avec comme seul adversaire le chronomètre.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Condition de participation : L'épreuve est ouverte à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC ou non licenciés munis d'un certificat médical de moins de 12 mois. Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription
- se conformer au présent règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires
- être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra rembourser ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve.

Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué sur le site

<https://www.engage-sports.com/>

Catégories : Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans
- Séniors 19 à 39 ans
- Master 40 ans et plus
- VTTAE 15 ans et plus

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.

Parcours et liaisons : les parcours adopteront un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises, des portes ou couloir de rubalises. Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

Matériel : les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition. Le cadre, fourche et bras arrière ne doivent pas être changés. En cas de casse, les coureurs devront le signaler à la direction de course et se verront attribués une pénalité de 5 mn. Dans le cas contraire, ils seront disqualifiés.

Equipement : le port du casque intégral, des gants longs, des genouillères et d'une dorsale homologuée sont obligatoires. Un sac à dos ne peut se substituer à une dorsale que s'il est doté lui-même d'une dorsale intégrée homologuée. Les coudières sont fortement recommandées. Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera mis hors course. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble des liaisons.

Classement : l'organisateur appliquera son propre règlement. Les résultats seront disponibles après l'épreuve sur le site du Comité régional <http://grandestcyclisme.fr/>

Engagements : sur site internet <https://www.engage-sports.com/> uniquement

Heure de départ :

9h 00 1ère liaison depuis la Salle des Fêtes de Treix jusqu'à la 1ère spéciale dans le Bois des Barres,

Lieu et horaire des remises de prix : à 16 h 30 à la Salle des Fêtes de Treix,

Informations complémentaires : ivangaultier@orange.fr ou 0682341672.